



Mieux protéger contre les sangliers  
Les limicoles succèdent aux salades  
Nouvelle fromagerie à Champéry  
Migros manipule l'opinion

6  
7  
8  
8

## PROTECTION DES CULTURES

# L'organisation Paysans entrepreneurs poursuit son travail d'information

Ludovic Pillonel

**La communauté d'intérêts Paysans entrepreneurs continue sa campagne contre les initiatives antiphytos. Des affiches installées à proximité des champs visent à sensibiliser la population.**

Fernand Andrey, vice-président de l'organisation Paysans entrepreneurs (ndlr: en allemand BauernUnternehmen), en a assez des «fake news» qui circulent autour de l'agriculture et il l'a fait savoir mercredi matin à Chavornay (VD), dans le cadre de la présentation du second volet de la campagne de l'organisation. Pour illustrer ses propos, l'intervenant est revenu sur les déclarations d'un professeur d'université, interrogé sur le thème de la réintroduction des néonicotinoïdes. Lors de l'interview télévisée, ce dernier a mis en avant le fait que ces substances restent présentes dans le sol et sont susceptibles de contaminer les abeilles lorsque le colza, plante melli-



Fernand Andrey, vice-président de la communauté d'intérêts Paysans entrepreneurs, devant la partie non traitée du champ de betteraves de Sébastien Malherbe.

L. PILLONEL

fière, succède à la betterave sucrière dans la parcelle, un scénario pourtant impossible dans la pratique.

C'est précisément pour lutter contre ce genre d'inexactitudes et dans le but de renseigner la population sur la réalité

des pratiques agricoles en matière de protection des plantes que la communauté d'intérêts Paysans entrepreneurs a reconduit sa démarche d'affichage dans les champs, après le succès rencontré en 2019.

«Environ 300 agriculteurs de toute la Suisse prennent part à cette action», a relevé Fernand Andrey, accompagné pour l'occasion par trois producteurs romands, parties prenantes de l'opération (lire ci-dessous). Des pommes de

terre aux légumes, en passant par les fruits, le colza et le maïs, les cultures présentées au public sont variées.

## La réalité du terrain

Le déplacement organisé sur le terrain a donné un aperçu des types de supports visuels employés. Un panneau «Protégé», installé à proximité d'un champ de betteraves de Sébastien Malherbe, indique que le traitement régulier de la parcelle permet aux consommateurs de profiter d'aliments sains et locaux. Pour ce faire, «les agriculteurs utilisent avec prudence et modération des produits phytosanitaires». L'exploitant a fait part des problèmes de jaunisse, observables à la couleur des feuilles. Ce virus transmis par les pucerons verts accable les betteraviers suite à l'interdiction des néonicotinoïdes.

Plus loin, une petite surface cultivée flanquée de la pancarte «Sans protection» illustre les problèmes soulevés par l'absence de traitements. Les adventices qui prolifèrent donnent la possibilité à Sébastien Malherbe d'aborder la problématique du non-recours aux herbicides dans cette

culture. Quant à la proximité de la réserve naturelle du Creux de Terre, elle permet de montrer que l'agriculture et la préservation de la biodiversité ne sont pas incompatibles, dans la mesure où le producteur déclare n'avoir rencontré aucun problème avec les acteurs de ce coin de nature.

«Je ne connais aucun agriculteur fier d'intervenir pour protéger ses plantes. A chaque fois que nous sortons la pompe à traiter, cela représente un coût pour nous», a souligné, pour sa part, Fernand Andrey. A l'image de ses collègues, il déplore que l'attention se focalise sur le monde agricole alors que les sources de pollution, à l'image des revêtements de façades, pointés du doigt par plusieurs études, sont nombreuses.

## Votre avis

**Que pensez-vous de la démarche de l'organisation Paysans entrepreneurs?**

**Votre réponse**  
journal@agrihebdo.ch  
Fax 021 613 06 40

## C'est vous qui le dites

Quel message voulez-vous faire passer en participant à la campagne de Paysans entrepreneurs?



**Aline Defayes**

Arboricultrice et viticultrice à Saillon (VS)

«Nous sommes des professionnels pourtant certains se permettent de décrire nos méthodes de production allant jusqu'à traiter les agriculteurs d'irresponsables voir même d'imbéciles. Hors, notre réalité quotidienne est basée sur la pratique, en relation avec les aspects économiques et environnementaux. Le sujet des traitements est présenté comme noir ou blanc mais la réalité est plutôt grise, tant pour la production intégrée que pour le bio». LP



**Didier Mermoud**

Agriculteur à Poliez-le-Grand (VD)

«On parle beaucoup de gaspillage alimentaire dans les médias et sur les réseaux sociaux mais ce phénomène commencerait dans les champs si les deux initiatives étaient acceptées. En effet, sans pouvoir utiliser des produits phytosanitaires de manière raisonnée, l'agriculture verrait sa production baisser de 40 à 50% sur les mêmes surfaces, ce qui signifierait un gaspillage des ressources, avec pour conséquence une hausse des importations». LP



**Sébastien Malherbe**

Agriculteur à Chavornay (VD)

«Je cultive entre autres 17 hectares de betteraves sucrières. Si je n'ai plus accès aux herbicides, je tenterai peut-être d'en garder 1 ou 2 ha, mais il sera très difficile pour moi d'en faire plus avec les moyens techniques à disposition à l'heure actuelle. Pour preuve, dans le canton de Vaud, il y a 4400 ha de betteraves sucrières cultivés en mode Prestations écologiques requises (PER) et malheureusement moins de 20 ha en bio». LP

## Agora et l'USP assez favorables

Tant l'Union suisse des paysans (USP) qu'Agora ne s'opposent pas à la démarche de la communauté d'intérêts, qui met entre autres en avant l'absence de traitement sur des parties de parcelles. «A l'époque, nous nous sommes prononcés contre ce concept car il suscitait des résistances dans le secteur agricole et parce que nous ne voulions pas provoquer de conflits inutiles. Cependant, en complément de nos activités, nous n'avions aucune objection à ce que les Paysans entrepreneurs mettent en œuvre cette idée», explique Sandra Helfenstein, porte-parole de l'USP. Cette dernière relève que l'organisation fait d'ailleurs partie des parte-

naires du groupe national d'accompagnement contre les initiatives antiphytos.

Pour Loïc Bardet, directeur d'Agora, toute action est bonne à prendre, dans la mesure où le monde agricole devra faire face à une opposition farouche dans la perspective des votations sur ces deux objets. «La confusion entre le bio et zéro traitement est possible mais Bio Suisse doit reconnaître qu'on utilise aussi des phytosanitaires en bio. Donner trop d'explications risque de perdre les gens en chemin, le débat autour de la révision de la loi sur la chasse et le résultat qui en a découlé sont là pour nous le prouver». LP

## Brèves

### Financement uniformisé

Le financement de quatre organisations qui promeuvent la santé des animaux de rente sera uniformisé. Le Conseil fédéral a adopté le 7 octobre une ordonnance sur l'uniformisation des aides. Elle entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre. Elle concerne le Service consultatif et sanitaire pour petits ruminants, le Service sanitaire porcine, le Service sanitaire apicole et le Service sanitaire bovin, précise le Conseil fédéral. Le Service sanitaire bovin est désormais réglementé par une ordonnance. L'organisation spécialisée dans le bien-être des bovins est soumise aux mêmes règles que les autres services de santé animale. Elle reçoit des aides de la Confédération, tant que les Cantons en font de même. SP

### Caves ouvertes

La cuvée 2020 des caves ouvertes vaudoises s'annonce particulière, avec une manifestation proposée sur six mois. Une plateforme en ligne permettra aux touristes et amateurs de prendre rendez-vous avec les vignerons de leur choix. Réunir une dizaine de milliers de personnes sur un seul week-end semblait difficilement concevable au vu des dernières mesures Covid-19, écrit l'Office des vins vaudois lundi dans un communiqué. Une nouvelle plateforme numérique viendra en aide à l'oénotourisme. Les vignerons seront répertoriés sur un même site à partir duquel les amateurs pourront réserver dégustations et autres activités auprès de l'artisan de leur choix. SP

### Récolte abondante

La Poire à Botzi AOP, appréciée notamment pour accompagner le menu de Bénichon, a connu une récolte abondante et de qualité cette année. Les dégustateurs parlent d'un fruit typé. Belle forme ronde, petite cavité au niveau du pédoncule, goût sucré avec une légère amertume, tels sont les mots rapportés mercredi 7 octobre par l'association Terroir fribourgeois. Le communiqué évoque encore des couleurs qui vont du vert au jaune, avec parfois même quelques «flammes» pourpres sur les joues. La Poire à Botzi a obtenu son appellation d'origine protégée (AOP) en 2007 déjà. «Il s'agit encore à ce jour du seul fruit en Suisse à connaître cet honneur», rappelle Terroir fribourgeois. SP

### Maintien d'annonce

Le feu bactérien a perdu son statut d'organisme de quarantaine, suite à une modification du droit fédéral en matière de protection des végétaux. Afin de prévenir toute nouvelle contamination et de tenir compte des attentes de la population, l'Etat jurassien maintient l'obligation d'annonce et de lutte sur son territoire. Le feu bactérien est une grave maladie des arbres fruitiers, mais inoffensive pour les humains. Elle s'est disséminée, en 2007, de manière catastrophique, et ce aussi bien au niveau du canton du Jura que dans le reste de la Suisse. Sur le territoire cantonal, les efforts pour la combattre semblent avoir porté leurs fruits, puisque les derniers cas recensés remontent à 2011. SP